

Ville de Lille
QUINZAINE DU POISSON
 SEULE CHAÎNE
 POUR ALIMENTER LES FRITERIES
 Table de Table des Charbonniers
Chronique Locale
ROUBAIX

ROUBAIX, MERCREDI 31 DECEMBRE:
 Aujourd'hui, saint Sylvestre; demain, Circé.
 366^e jour de l'année.
 Soleil: Lever à 7 h. 46; coucher, à 16 h. 02.
 Lune: Nouvelle le 26; premier quartier le 1er janvier.

Bulletin météorologique pour la journée du 31 (région Nord): Météo: temps; ciel couvert ou nuageux; pluie, averse et grains; vent de Nord-Ouest, 3 à 12 m.; brume nocturne de température, Minimum, 5°.
 Caisse d'Epargne formée.
 Consultations de nourrissons du Comité Reunis de protection de l'Enfance.
 15 h. 30, local de la Goutte de Lait.

CONSULTATIONS DE NOURRISSONS. — Pour le mois de janvier, les consultations de nourrissons de la rue Pellart auront lieu les jours suivants: à 15 h. les mercredi 7, jeudi 8, vendredi 14, samedi 15, dimanche 21, mardi 27, mercredi 28, jeudi 29, vendredi 30, samedi 31.
 Celles de la rue Chassy auront lieu les jours suivants: à 15 h.: vendredi 12, samedi 20, dimanche 27, mardi 27, mercredi 28, jeudi 29, vendredi 30, samedi 31.

Les consultations réservées aux mères qui travaillent en usine et bénéficient de la semaine anglaise auront lieu les samedi 3 et 17. Jours, à 3 h., rue Pellart.
MAIRIE FLIPO. — Cours: Biscuits, 8 à 10 fr. Pain d'épices, 4 fr. Beurre, 15 à 17 fr. Margarine, 7 fr. Hollande, 9 fr. Gruyère, 10 fr. Fromage, 10 fr. Chèvre, 12 fr. Macaroni, 3 fr. Jus, 10 à 15 fr. Camembert, 2.75. Chocolat, 3 fr. Bonbons, 10 fr. Viell-Abravoir, Gâteaux, 10 fr. Ventes, mince, fantaisie, tampe, fourrés, etc. Ouvrages de Dames, 10 fr. fournitures, Dentelles.

LA SOCIÉTÉ ROUBAISSE D'ÉCLAIRAGE PAR LE GAZ ET L'ÉLECTRICITÉ tient à mettre en garde les personnes qui lui ont adressé des demandes de branchements électriques contre les agissements de certains malfaiteurs, en leur faisant connaître que l'abonnement à leur faire obtenir des travaux de force moyennant rétribution.
 Elle informe ses abonnés actuels et futurs que tous ses agents sont titulaires d'une carte d'identité timbrée et signée de la Direction des Travaux de la Société. Les personnes qui voudront bien lui fournir afin de permettre de faire arrêter ces escrocs.

L'ADJUDICATION DES QUATRE KILOQUES POUR LA VENTE DES JOURNAUX. — Mardi à 11 heures, à la mairie, l'adjudication des quatre kiosques pour la vente des journaux.
 Le bureau était présidé par M. Henri Wattemans, assisté de M. Maurice Delorge, conseillers municipaux. Voir les noms des adjudicataires avec offre afférente à chaque kiosque par annexe Grand-Place: M. Fernand Duquenne 180 francs.
 Place Chavrenil: M. Aimée Sauvage, 510 francs.
 Place de la Poste-àux-Chènes: M. Oscar Gilette, 650 francs.
 Boulevard Gambetta: M. François Lort, 3.000 francs.

SIMPLE REMARQUE. — C'est par leur qualité et leur choix en Chimie, Coche-cois, Crayons, que les Galeries Françaises, 28-30, rue de Lannoy, ont fait leur réputation.
CONCOURS DE LA CITROËN DES MAGASINS DE FRANCE. — Voir en 3^e page la dernière question.
A L'HOPITAL. — A l'occasion du nouvel an, la visite de nos parents aux malades en traitement à l'hôpital de l'Éclaircie, aura lieu demain de 11 heures à midi.
VENDEZ LE BOOK MEYERBEER. 70008

PUPILLES DE LA NATION. — M. le directeur de l'école, rue du Chemin de Fer, procède au paiement de la 3^e annuité de l'abonnement au public vendredi 2 janvier, de 9 à 11 heures.
ON PEUT TOUT IMITER. — excepté les prix gagnés par la Ville de Roubaix, à 3313, rue de Lannoy, pour sa lingerie. (Moufles, Femmes, Enfants).
UNE PROTESTATION DU PERSONNEL DES P.T.T. — Le syndicat des P.T.T. (section de Roubaix) nous communique l'ordre du jour voté au cours de sa dernière réunion:
 30 COLORIS OFFERTS en Chemises de nuit. Les prix sont de 10 à 15 francs. Les 30 coloris de Chemises, Vais ce que « La Ville de Roubaix », 3313, rue de Lannoy, vous présente pour les fêtes de l'An.
 Le personnel des P.T.T. de Roubaix, réuni en assemblée extraordinaire, profondément ému par le paiement de l'annuité de 250 francs qui lui est dû, proteste énergiquement contre le paiement de l'annuité par le personnel.
 Considérant la gêne profonde qui régnait dans la foyer de chaque ouvrier, proclame le droit de tout travailler à son travail décent;
 Se déclare décidé à mener toute l'action nécessaire pour faire abolir cette revendication sans la plus brève délai possible.

AU GANT D'OR. 37, G^rdes Frères de la Casca d'Or en 1885. — Grand choix de robes, robes, Robes, Cravates.
DEUX ACCIDENTS BOULEVARD DE PARIS. — Deux cyclistes tamponnés. — A la soirée de mardi, Mlle Simone Loran, âgée de 16 ans, roula à vélo boulevard de Paris, pour regagner son domicile, à l'avenue de la République, quand elle fut tamponnée par un auto conduit par M. Emile Méresse, chauffeur au service de M. Plat, notaire, boulevard de Paris.
 Mlle Simone fut déposée dans l'auto et quelques instants plus tard, elle fut conduite au poste de police de la rue des Arts, où M. le docteur Labèque, médecin, vint lui prodiguer des soins et releva de nombreuses contusions sur le corps; il la fit admettre à l'hôpital de la Fraternité.
 M. Flament, commissaire de police, n'a pu interroger la blessée, son état ne le permettant pas pour le moment.
 Le magistrat s'est transporté boulevard de Paris pour commencer l'enquête et établir les responsabilités.
 Le magistrat était à peine arrivé sur les lieux de l'accident, qu'il fut informé qu'un cycliste venait d'être également tamponné sur le même boulevard, à hauteur de la rue Vanthomme.

Il s'agissait, cette fois, d'un employé de commerce, M. Léon Demoon, demeurant rue de Rohan qu'un auto conduit par M. Charles Capelle, demeurant rue de Thionville à Croix, avait projeté sur le sol.
 M. Léon Demoon, qui s'était conduit en café du Parc, reçut les soins de M. le docteur Héron, qui constata une luxation de l'épaule.
 Comme la jeune cycliste, M. Léon Demoon a été admis à l'hôpital de la Fraternité.

UN CÉLÉBRE MONSTRÉ. — Grande à 66 ans, la surprise d'un brave jardinier ouvrier, M. Camille Ryssemans, demeurant rue

TOURCOING
TOURCOING, MERCREDI 31 DECEMBRE:
 Hôtel de Ville, Bureau ouvert au public, de 10 à 12 h., et de 14 à 16 h.
 Caisse d'Epargne: Fermée.
 Bibliothèque communale: de 9 à 12 h., et de 14 à 16 h.
 Établissement municipal des bains: de 9 à 11 h. 30, et de 14 à 16 h. 30.
 Théâtre Municipal: à 20 h., « La Mascotte ».

LE JOUR DE L'AN A LA MAIRIE. — La Mairie de Tourcoing a l'honneur d'informer les corps constitués et les membres des diverses administrations de la ville qu'il n'y aura pas de réception officielle par la municipalité à l'occasion du jour de l'An.
PUPILLES DE LA NATION. — Par arrêté du 6 décembre courant, les Pupilles de la Nation, candidats et candidates aux bonnes de l'enseignement secondaire, seront admis, en 1925, à se présenter sans limite d'âge, à l'examen d'aptitude, dans la série correspondant à la classe dont ils suivent les cours.
 Les Pupilles de la Nation qui bénéficient d'une exonération de frais d'études ou de pension dans un lycée ou dans un collège, sont tenus de se présenter, dans les années, à l'examen d'aptitude aux bonnes de l'enseignement secondaire. Mais lorsqu'ils ont obtenu des exemptions de par leur âge à subir cet examen dans une série supérieure à celle qui correspond à leur classe, ou ne s'y présentent pas ou s'y présentent pour la forme, puisqu'ils n'ont pour ainsi dire aucune chance d'y réussir. L'arrêté du 6 courant va leur permettre de tenter leur chance dans des conditions normales.
 Il importe donc que tous les Pupilles de la Nation bénéficiaires d'une exonération dans un lycée ou collège se présentent, en 1925, à l'examen d'aptitude aux bonnes de l'enseignement secondaire. Mais lorsqu'ils ont obtenu des exemptions de par leur âge à subir cet examen dans une série supérieure à celle qui correspond à leur classe, ou ne s'y présentent pas ou s'y présentent pour la forme, puisqu'ils n'ont pour ainsi dire aucune chance d'y réussir. L'arrêté du 6 courant va leur permettre de tenter leur chance dans des conditions normales.
 Il importe donc que tous les Pupilles de la Nation bénéficiaires d'une exonération dans un lycée ou collège se présentent, en 1925, à l'examen d'aptitude aux bonnes de l'enseignement secondaire. Mais lorsqu'ils ont obtenu des exemptions de par leur âge à subir cet examen dans une série supérieure à celle qui correspond à leur classe, ou ne s'y présentent pas ou s'y présentent pour la forme, puisqu'ils n'ont pour ainsi dire aucune chance d'y réussir. L'arrêté du 6 courant va leur permettre de tenter leur chance dans des conditions normales.

CROIX
Pour la défense des libertés religieuses
 Deux conférences de M. le chanoine Régent M. le chanoine Régent, ambassadeur militaire au fort de la Chapelle, ont eu lieu à Croix, le 29 et le 30 décembre. Elles ont été présidées par M. le chanoine Régent, ambassadeur militaire au fort de la Chapelle, et ont été suivies par un grand nombre de personnes. Elles ont été très intéressantes et ont permis de discuter longuement les questions de liberté religieuse. M. le chanoine Régent a expliqué alors quelle devait être l'attitude des catholiques devant les projets sectaires du gouvernement.
 A l'exemple du R.P. Doncker, les religieux ont déjà déclaré qu'en ne les chassant plus de leurs maisons ni de leurs écoles, et qu'ils étaient prêts à tout sacrifier plutôt que de supporter l'exil de 1902 et les inventaires de 1906.
 Les ententes, de leur côté, devaient se grouper. A l'appel du général de Castelnau, ils ont décidé de s'organiser sur le terrain légal des associations paroissiales. Le Nurd montrera l'exemple, ajanta le conférencier en terminant.
 M. le chanoine Régent qui avait apporté des milliers d'adhésions à la Fédération nationale ont la satisfaction de recueillir les nombreuses inscriptions.

LES BUREAUX DE LA MAIRIE seront fermés le jour de l'An, vendredi 31 décembre, et le 1^{er} janvier. Les bureaux de l'Etat-Civil, qui restent ouverts les deux jours, de 9 à 11 h., pour recevoir les déclarations de naissance et de décès.
AUX MOBILISÉS. 2, rue d'Urbain, Tel. 360. La Corbeille de Douceurs offerte pendant 8 jours sans incomparable par son prix. 72946

AMICALE DES ANCIENS ELEVES DE L'ÉCOLE PUBLIQUE, RUE DES CINQ-VOIES. — Les membres de l'amicale se réuniront le 30 décembre, à 20 h. Sa salle sera à l'école, chez le trésorier. Une réduction d'un tiers du prix sera pratiquée pour les amicalistes âgés de moins de 16 ans. A la fête intime, à 11 h., le 31 décembre, à l'école.
BLESSÉ AU PIED. — Un péageur Foucault, rue de Roubaix, a été blessé au pied gauche par la chute d'un pot de terre. Trois semaines de repos.
COLLISION. — Angé des rues de Wailly et Nationale, une collision est produite entre une automobile conduite par M. le docteur Fourquet et un cycliste, Léon Verboest, brodeur, habitant rue Basse, 14. Il en est résulté des dégâts matériels de quelque importance.
 Une enquête a été ouverte par M. Merlechal, commissaire de police de la 4^e arrondissement.

LE JOUR DE L'AN A LA MAIRIE. — Il n'y aura pas de réception officielle demain, à la Mairie, à l'occasion du jour de l'An.
Le prix de la farine et du pain dans le Nord
 Le prix de la farine augmente mais celui du pain restera stationnaire.
 Une longue réunion a été tenue mardi matin, à la Préfecture du Nord, par la Commission des farines.
 Après un long examen de la question, on a constaté une augmentation du prix des farines et spécialement des farines étrangères. On s'est arrêté après une discussion ardue au prix de 139 fr., que les meuniers ont accepté.

LE KRACH
 de l'architecte-entrepreneur lillois
 Une PROTESTATION DES GROUPEMENTS D'ARCHITECTES DU NORD DE LA FRANCE
 On nous communique:
 La Fédération des Groupements d'Architectes de la Région du Nord de la France (Nord, Pas-de-Calais, Somme), émue du scandale signalé par les journaux de la région, proteste contre l'appellation d'architecte-entrepreneur employée au titre d'un contrat de sous-traitance. Elle croit devoir rappeler au public que l'on est architecte ou que l'on est entrepreneur; les deux termes sont absolument distincts et indiquent deux professions différentes. Du jour où un architecte s'intitule en même temps entrepreneur, il perd tout droit de qualification d'architecte (profession libérale) et devient simplement un entrepreneur (profession commerciale).
 Le Code des devoirs professionnels (Congrès de Bordeaux, 27-1-1893) le spécifie d'une manière non équivoque:
 « Art. 21. — L'architecte qui se fait entrepreneur ou commis d'entrepreneur, métreur, vérificateur, perd la qualité d'architecte. »

Caisse Nationale d'Épargne
 On nous communique:
 Jusqu'à présent, les déposants à la Caisse nationale d'épargne qui avaient demandé l'ouverture d'un compte courant, n'ont pu bénéficier de leur choix, s'ils n'ont obtenu des remboursements à vue, ne pouvaient lorsqu'ils quittaient momentanément leur résidence, recevoir des fonds que par poste.
 En vue d'améliorer le service des comptes courants, M. Pierre Robert, sous-secrétaire d'Etat du Trésor et des Télégraphes, vient de décider qu'à partir du 1^{er} janvier 1925, les titulaires de ces comptes pourront, en cas de déplacement, obtenir des remboursements par télégraphe dans les bureaux de poste de France, d'Algérie, de Tunisie et du Maroc.

TRANSMISSIONS RADIOTELEPHONIQUES EN ESPÉRANTO
 La station de Téléphonie Sans Fil de Moscou (longueur d'onde 3.200 m.), transmet, le dernier jour de chaque mois, un programme entièrement en espéranto.

MEDAILLES MILITAIRES
 Reçoivent la médaille militaire:
 MM. Legros, adjud. chef. Le Mal, mar. de l'artillerie, adjud. 1^{er} class. 1018 art.; Burhanstok, adjud. 1^{er} class. 1018 art.; Bourgeois, adjud. 1^{er} class. 1018 art.; Corneille, adjud. 1^{er} class. 1018 art.; Chablain, adjud. 1^{er} class. 1018 art.; Vasseur, adjud. 1^{er} class. 1018 art.
 Godeur, adjud. 1^{er} class. 1018 art.; Thiry, adjud. 1^{er} class. 1018 art.; Camuz, adjud. 1^{er} class. 1018 art.; Chacour, adjud. 1^{er} class. 1018 art.; Chablain, adjud. 1^{er} class. 1018 art.; Chablain, adjud. 1^{er} class. 1018 art.; Chablain, adjud. 1^{er} class. 1018 art.

TAPIS FRANÇAIS Collections variées
TAPIS ORIENT aux meilleurs prix
 à l'Ameublement Général
 17, 50 et 51^{er}, Rue Nationale, 57, 59 et 61^{er}
 Téléphone 550 — LILLE 53389

LILLE
UNE BELLE CONFERENCE
 DE M. LE CHANOINE DESGRANGES
 Un millier de catholiques lillois a acclamé, mardi soir, dans la salle des Œuvres de la paroisse Saint-André, à Lille, une magnifique conférence de M. le chanoine Desgranges qui avait été spécialement invité à prendre la parole au cours d'une réunion organisée par la Ligue Patriotique des Femmes françaises.
 L'éminent orateur, écouté attentivement par un auditoire enthousiaste, a parlé des « devoirs de l'épouse chrétienne pour le bien de son foyer ». Il a insisté sur le triple mot d'ordre suivant: « Propagande, organisation, résistance ».

SUITES MORTELLES D'UN ACCIDENT A LILLE. — On a trouvé M. Louis Delvaux, 40 ans, domicilié à Lille, rue de la Chapelle, le 30 décembre, dans la gare de Lille, lundi soir, vers 19 h. 40. Transporté à l'hôpital Saint-Sauveur, on constata qu'il avait plusieurs côtes fracturées. Le malade est mort au cours de la nuit de mardi 31 décembre. On croit que l'accident est dû à un empilage de sacs de farine qui s'est effondré sur lui.
DEUX AGRESSIONS NOCTURNES. — A la porte d'Arras, — Lundi soir, Mlle Madeleine Degrassat, 21 ans, demeurant 3, rue Buffon, Degrassat, a été agressée par deux individus. Elle a été blessée à la tête et à la main. Elle a été transportée à l'hôpital Saint-Sauveur. Les auteurs de l'agression ont été arrêtés.
RUE DES PASTES. — Un peu plus tard, Mme Joye, sœur de Mme Degrassat, a été agressée par deux individus. Elle a été blessée à la tête et à la main. Elle a été transportée à l'hôpital Saint-Sauveur. Les auteurs de l'agression ont été arrêtés.

LA QUINZAINE DU POT-AU-FEU ET DU POISSON. — C'est aujourd'hui, mercredi, qu'aura lieu, au Palais Rameau, la cérémonie d'inauguration officielle de la quinzaime du pot-au-feu et du poisson, qui se poursuivra jusqu'au 15 janvier.
POUR ÉCHANGER DES VALEURS VULGAIRES UN BELGE PROPOSE LE MARIAGE. — Un sujet belge, Camille Labonne, faisait récemment à Lille, « la rencontre » d'une jeune femme, à qui il se targuait de faire des propositions de mariage. Elle a refusé. Le marié a alors proposé de lui offrir un mariage de convenance, mais elle a refusé. Elle a alors proposé de lui offrir un mariage de convenance, mais elle a refusé.

LA COMMISSION HISTORIQUE DU NORD a tenu, mardi, sous la présidence de M. de Saint-Léger, l'Assemblée à l'occasion de la publication des communications de MM. Arthur Lejeune, sur les fouilles opérées à Denain; Emile Gervelle sur les dialectes des populations d'Orléans à l'époque mérovingienne; et sur une inscription latine du XII^e siècle, conservée à Louvroil.

OSTENDE RESTAURANT PROVIDENCE-RODINA
 Restaurant 1^{er} ordre. Réouverture.
 Châuffeur central. — Rue de Flandre, 71918

les PARFUMS G. LEMOINE
 «P'TITE MIE»
 «MITZO»
 «MON BÉCOT»
 PARFUMS SAVONS POUDE
 En vente partout

CARNET DU JOUR
 FIANGAILLES
 On annonce de Tourcoing les fiançailles de Mademoiselle Marguerite Marie Cuvelier, fille de M. et Mme Paul Cuvelier-Gardou, avec Monsieur André Besme, fils de M. et Madame Henri Besme-Lobban. 38708d

CHAPEAUX ABBAYE 2, rue Esplanade — LILLE
PETITE CORRESPONDANCE
 84 A.O. 35. — Un faux commettre par lui demeuré régulier avec indication d'un délai de 30 jours pendant lequel le locataire devra indiquer la durée et le montant de la somme à payer. Si le locataire ne peut pas payer, il devra verser au moins 10 pour cent de la somme à payer. Si le locataire ne peut pas payer, il devra verser au moins 10 pour cent de la somme à payer.

ROUBAIX
 ROUBAIX, MERCREDI 31 DECEMBRE:
 Aujourd'hui, saint Sylvestre; demain, Circé.
 366^e jour de l'année.
 Soleil: Lever à 7 h. 46; coucher, à 16 h. 02.
 Lune: Nouvelle le 26; premier quartier le 1er janvier.

Bulletin météorologique pour la journée du 31 (région Nord): Météo: temps; ciel couvert ou nuageux; pluie, averse et grains; vent de Nord-Ouest, 3 à 12 m.; brume nocturne de température, Minimum, 5°.
 Caisse d'Epargne formée.
 Consultations de nourrissons du Comité Reunis de protection de l'Enfance.
 15 h. 30, local de la Goutte de Lait.

CONSULTATIONS DE NOURRISSONS. — Pour le mois de janvier, les consultations de nourrissons de la rue Pellart auront lieu les jours suivants: à 15 h. les mercredi 7, jeudi 8, vendredi 14, samedi 15, dimanche 21, mardi 27, mercredi 28, jeudi 29, vendredi 30, samedi 31.
 Celles de la rue Chassy auront lieu les jours suivants: à 15 h.: vendredi 12, samedi 20, dimanche 27, mardi 27, mercredi 28, jeudi 29, vendredi 30, samedi 31.

Les consultations réservées aux mères qui travaillent en usine et bénéficient de la semaine anglaise auront lieu les samedi 3 et 17. Jours, à 3 h., rue Pellart.
MAIRIE FLIPO. — Cours: Biscuits, 8 à 10 fr. Pain d'épices, 4 fr. Beurre, 15 à 17 fr. Margarine, 7 fr. Hollande, 9 fr. Gruyère, 10 fr. Fromage, 10 fr. Chèvre, 12 fr. Macaroni, 3 fr. Jus, 10 à 15 fr. Camembert, 2.75. Chocolat, 3 fr. Bonbons, 10 fr. Viell-Abravoir, Gâteaux, 10 fr. Ventes, mince, fantaisie, tampe, fourrés, etc. Ouvrages de Dames, 10 fr. fournitures, Dentelles.

LA SOCIÉTÉ ROUBAISSE D'ÉCLAIRAGE PAR LE GAZ ET L'ÉLECTRICITÉ tient à mettre en garde les personnes qui lui ont adressé des demandes de branchements électriques contre les agissements de certains malfaiteurs, en leur faisant connaître que l'abonnement à leur faire obtenir des travaux de force moyennant rétribution.
 Elle informe ses abonnés actuels et futurs que tous ses agents sont titulaires d'une carte d'identité timbrée et signée de la Direction des Travaux de la Société. Les personnes qui voudront bien lui fournir afin de permettre de faire arrêter ces escrocs.

L'ADJUDICATION DES QUATRE KILOQUES POUR LA VENTE DES JOURNAUX. — Mardi à 11 heures, à la mairie, l'adjudication des quatre kiosques pour la vente des journaux.
 Le bureau était présidé par M. Henri Wattemans, assisté de M. Maurice Delorge, conseillers municipaux. Voir les noms des adjudicataires avec offre afférente à chaque kiosque par annexe Grand-Place: M. Fernand Duquenne 180 francs.
 Place Chavrenil: M. Aimée Sauvage, 510 francs.
 Place de la Poste-àux-Chènes: M. Oscar Gilette, 650 francs.
 Boulevard Gambetta: M. François Lort, 3.000 francs.

SIMPLE REMARQUE. — C'est par leur qualité et leur choix en Chimie, Coche-cois, Crayons, que les Galeries Françaises, 28-30, rue de Lannoy, ont fait leur réputation.
CONCOURS DE LA CITROËN DES MAGASINS DE FRANCE. — Voir en 3^e page la dernière question.
A L'HOPITAL. — A l'occasion du nouvel an, la visite de nos parents aux malades en traitement à l'hôpital de l'Éclaircie, aura lieu demain de 11 heures à midi.
VENDEZ LE BOOK MEYERBEER. 70008

PUPILLES DE LA NATION. — M. le directeur de l'école, rue du Chemin de Fer, procède au paiement de la 3^e annuité de l'abonnement au public vendredi 2 janvier, de 9 à 11 heures.
ON PEUT TOUT IMITER. — excepté les prix gagnés par la Ville de Roubaix, à 3313, rue de Lannoy, pour sa lingerie. (Moufles, Femmes, Enfants).
UNE PROTESTATION DU PERSONNEL DES P.T.T. — Le syndicat des P.T.T. (section de Roubaix) nous communique l'ordre du jour voté au cours de sa dernière réunion:
 30 COLORIS OFFERTS en Chemises de nuit. Les prix sont de 10 à 15 francs. Les 30 coloris de Chemises, Vais ce que « La Ville de Roubaix », 3313, rue de Lannoy, vous présente pour les fêtes de l'An.
 Le personnel des P.T.T. de Roubaix, réuni en assemblée extraordinaire, profondément ému par le paiement de l'annuité de 250 francs qui lui est dû, proteste énergiquement contre le paiement de l'annuité par le personnel.
 Considérant la gêne profonde qui régnait dans la foyer de chaque ouvrier, proclame le droit de tout travailler à son travail décent;
 Se déclare décidé à mener toute l'action nécessaire pour faire abolir cette revendication sans la plus brève délai possible.

AU GANT D'OR. 37, G^rdes Frères de la Casca d'Or en 1885. — Grand choix de robes, robes, Robes, Cravates.
DEUX ACCIDENTS BOULEVARD DE PARIS. — Deux cyclistes tamponnés. — A la soirée de mardi, Mlle Simone Loran, âgée de 16 ans, roula à vélo boulevard de Paris, pour regagner son domicile, à l'avenue de la République, quand elle fut tamponnée par un auto conduit par M. Emile Méresse, chauffeur au service de M. Plat, notaire, boulevard de Paris.
 Mlle Simone fut déposée dans l'auto et quelques instants plus tard, elle fut conduite au poste de police de la rue des Arts, où M. le docteur Labèque, médecin, vint lui prodiguer des soins et releva de nombreuses contusions sur le corps; il la fit admettre à l'hôpital de la Fraternité.
 M. Flament, commissaire de police, n'a pu interroger la blessée, son état ne le permettant pas pour le moment.
 Le magistrat s'est transporté boulevard de Paris pour commencer l'enquête et établir les responsabilités.
 Le magistrat était à peine arrivé sur les lieux de l'accident, qu'il fut informé qu'un cycliste venait d'être également tamponné sur le même boulevard, à hauteur de la rue Vanthomme.

Il s'agissait, cette fois, d'un employé de commerce, M. Léon Demoon, demeurant rue de Rohan qu'un auto conduit par M. Charles Capelle, demeurant rue de Thionville à Croix, avait projeté sur le sol.
 M. Léon Demoon, qui s'était conduit en café du Parc, reçut les soins de M. le docteur Héron, qui constata une luxation de l'épaule.
 Comme la jeune cycliste, M. Léon Demoon a été admis à l'hôpital de la Fraternité.

UN CÉLÉBRE MONSTRÉ. — Grande à 66 ans, la surprise d'un brave jardinier ouvrier, M. Camille Ryssemans, demeurant rue

TOURCOING
TOURCOING, MERCREDI 31 DECEMBRE:
 Hôtel de Ville, Bureau ouvert au public, de 10 à 12 h., et de 14 à 16 h.
 Caisse d'Epargne: Fermée.
 Bibliothèque communale: de 9 à 12 h., et de 14 à 16 h.
 Établissement municipal des bains: de 9 à 11 h. 30, et de 14 à 16 h. 30.
 Théâtre Municipal: à 20 h., « La Mascotte ».

LE JOUR DE L'AN A LA MAIRIE. — La Mairie de Tourcoing a l'honneur d'informer les corps constitués et les membres des diverses administrations de la ville qu'il n'y aura pas de réception officielle par la municipalité à l'occasion du jour de l'An.
PUPILLES DE LA NATION. — Par arrêté du 6 décembre courant, les Pupilles de la Nation, candidats et candidates aux bonnes de l'enseignement secondaire, seront admis, en 1925, à se présenter sans limite d'âge, à l'examen d'aptitude, dans la série correspondant à la classe dont ils suivent les cours.
 Les Pupilles de la Nation qui bénéficient d'une exonération de frais d'études ou de pension dans un lycée ou dans un collège, sont tenus de se présenter, dans les années, à l'examen d'aptitude aux bonnes de l'enseignement secondaire. Mais lorsqu'ils ont obtenu des exemptions de par leur âge à subir cet examen dans une série supérieure à celle qui correspond à leur classe, ou ne s'y présentent pas ou s'y présentent pour la forme, puisqu'ils n'ont pour ainsi dire aucune chance d'y réussir. L'arrêté du 6 courant va leur permettre de tenter leur chance dans des conditions normales.
 Il importe donc que tous les Pupilles de la Nation bénéficiaires d'une exonération dans un lycée ou collège se présentent, en 1925, à l'examen d'aptitude aux bonnes de l'enseignement secondaire. Mais lorsqu'ils ont obtenu des exemptions de par leur âge à subir cet examen dans une série supérieure à celle qui correspond à leur classe, ou ne s'y présentent pas ou s'y présentent pour la forme, puisqu'ils n'ont pour ainsi dire aucune chance d'y réussir. L'arrêté du 6 courant va leur permettre de tenter leur chance dans des conditions normales.

CROIX
Pour la défense des libertés religieuses
 Deux conférences de M. le chanoine Régent M. le chanoine Régent, ambassadeur militaire au fort de la Chapelle, ont eu lieu à Croix, le 29 et le 30 décembre. Elles ont été présidées par M. le chanoine Régent, ambassadeur militaire au fort de la Chapelle, et ont été suivies par un grand nombre de personnes. Elles ont été très intéressantes et ont permis de discuter longuement les questions de liberté religieuse. M. le chanoine Régent a expliqué alors quelle devait être l'attitude des catholiques devant les projets sectaires du gouvernement.
 A l'exemple du R.P. Doncker, les religieux ont déjà déclaré qu'en ne les chassant plus de leurs maisons ni de leurs écoles, et qu'ils étaient prêts à tout sacrifier plutôt que de supporter l'exil de 1902 et les inventaires de 1906.
 Les ententes, de leur côté, devaient se grouper. A l'appel du général de Castelnau, ils ont décidé de s'organiser sur le terrain légal des associations paroissiales. Le Nurd montrera l'exemple, ajanta le conférencier en terminant.
 M. le chanoine Régent qui avait apporté des milliers d'adhésions à la Fédération nationale ont la satisfaction de recueillir les nombreuses inscriptions.

LES BUREAUX DE LA MAIRIE seront fermés le jour de l'An, vendredi 31 décembre, et le 1^{er} janvier. Les bureaux de l'Etat-Civil, qui restent ouverts les deux jours, de 9 à 11 h., pour recevoir les déclarations de naissance et de décès.
AUX MOBILISÉS. 2, rue d'Urbain, Tel. 360. La Corbeille de Douceurs offerte pendant 8 jours sans incomparable par son prix. 72946

AMICALE DES ANCIENS ELEVES DE L'ÉCOLE PUBLIQUE, RUE DES CINQ-VOIES. — Les membres de l'amicale se réuniront le 30 décembre, à 20 h. Sa salle sera à l'école, chez le trésorier. Une réduction d'un tiers du prix sera pratiquée pour les amicalistes âgés de moins de 16 ans. A la fête intime, à 11 h., le 31 décembre, à l'école.
BLESSÉ AU PIED. — Un péageur Foucault, rue de Roubaix, a été blessé au pied gauche par la chute d'un pot de terre. Trois semaines de repos.
COLLISION. — Angé des rues de Wailly et Nationale, une collision est produite entre une automobile conduite par M. le docteur Fourquet et un cycliste, Léon Verboest, brodeur, habitant rue Basse, 14. Il en est résulté des dégâts matériels de quelque importance.
 Une enquête a été ouverte par M. Merlechal, commissaire de police de la 4^e arrondissement.

LE JOUR DE L'AN A LA MAIRIE. — Il n'y aura pas de réception officielle demain, à la Mairie, à l'occasion du jour de l'An.
Le prix de la farine et du pain dans le Nord
 Le prix de la farine augmente mais celui du pain restera stationnaire.
 Une longue réunion a été tenue mardi matin, à la Préfecture du Nord, par la Commission des farines.
 Après un long examen de la question, on a constaté une augmentation du prix des farines et spécialement des farines étrangères. On s'est arrêté après une discussion ardue au prix de 139 fr., que les meuniers ont accepté.

LE KRACH
 de l'architecte-entrepreneur lillois
 Une PROTESTATION DES GROUPEMENTS D'ARCHITECTES DU NORD DE LA FRANCE
 On nous communique:
 La Fédération des Groupements d'Architectes de la Région du Nord de la France (Nord, Pas-de-Calais, Somme), émue du scandale signalé par les journaux de la région, proteste contre l'appellation d'architecte-entrepreneur employée au titre d'un contrat de sous-traitance. Elle croit devoir rappeler au public que l'on est architecte ou que l'on est entrepreneur; les deux termes sont absolument distincts et indiquent deux professions différentes. Du jour où un architecte s'intitule en même temps entrepreneur, il perd tout droit de qualification d'architecte (profession libérale) et devient simplement un entrepreneur (profession commerciale).
 Le Code des devoirs professionnels (Congrès de Bordeaux, 27-1-1893) le spécifie d'une manière non équivoque:
 « Art. 21. — L'architecte qui se fait entrepreneur ou commis d'entrepreneur, métreur, vérificateur, perd la qualité d'architecte. »

Caisse Nationale d'Épargne
 On nous communique:
 Jusqu'à présent, les déposants à la Caisse nationale d'épargne qui avaient demandé l'ouverture d'un compte courant, n'ont pu bénéficier de leur choix, s'ils n'ont obtenu des remboursements à vue, ne pouvaient lorsqu'ils quittaient momentanément leur résidence, recevoir des fonds que par poste.
 En vue d'améliorer le service des comptes courants, M. Pierre Robert, sous-secrétaire d'Etat du Trésor et des Télégraphes, vient de décider qu'à partir du 1^{er} janvier 1925, les titulaires de ces comptes pourront, en cas de déplacement, obtenir des remboursements par télégraphe dans les bureaux de poste de France, d'Algérie, de Tunisie et du Maroc.

TRANSMISSIONS RADIOTELEPHONIQUES EN ESPÉRANTO
 La station de Téléphonie Sans Fil de Moscou (longueur d'onde 3.200 m.), transmet, le dernier jour de chaque mois, un programme entièrement en espéranto.

MEDAILLES MILITAIRES
 Reçoivent la médaille militaire:
 MM. Legros, adjud. chef. Le Mal, mar. de l'artillerie, adjud. 1^{er} class. 1018 art.; Burhanstok, adjud. 1^{er} class. 1018 art.; Bourgeois, adjud. 1^{er} class. 1018 art.; Corneille, adjud. 1^{er} class. 1018 art.; Chablain, adjud. 1^{er} class. 1018 art.; Vasseur, adjud. 1^{er} class. 1018 art.
 Godeur, adjud. 1^{er} class. 1018 art.; Thiry, adjud. 1^{er} class. 1018 art.; Camuz, adjud. 1^{er} class. 1018 art.; Chacour, adjud. 1^{er} class. 1018 art.; Chablain, adjud. 1^{er} class. 1018 art.; Chablain, adjud. 1^{er} class. 1018 art.; Chablain, adjud. 1^{er} class. 1018 art.